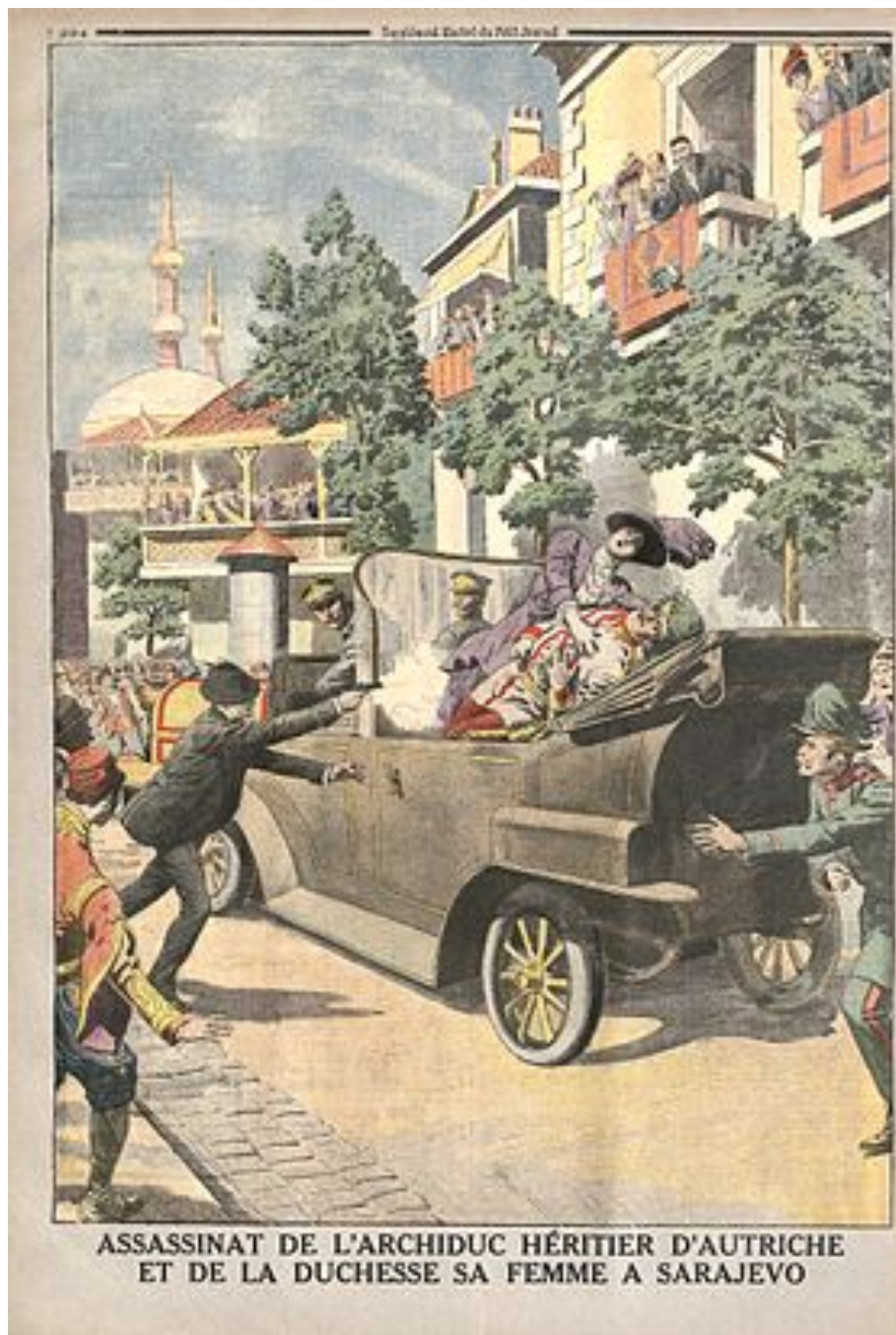


**HISTOIRE CM2 :**  
**Comment L'Europe se**  
**prépare-t-elle à la**  
**guerre au début du**  
**XX<sup>ème</sup> siècle ?**

## Doc A

*L'assassinat de l'Archiduc d'Autriche à Sarajevo le 28 juin 1914 (4<sup>ème</sup> de couverture du petit journal illustré du 12 juillet 1914)*

En août 1914, l'assassinat de l'archiduc autrichien François-Ferdinand par un serbe déclenche une guerre entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie.



« Citoyens,

Je veux vous dire ce soir que jamais nous n'avons été, que jamais depuis quarante ans l'Europe n'a été dans une situation plus menaçante et plus tragique que celle où nous sommes à l'heure où j'ai la responsabilité de vous adresser la parole. [...]

Citoyens, la note que l'Autriche a adressée à la Serbie est pleine de menaces et si l'Autriche envahit le territoire slave, si les Germains, si la race germanique d'Autriche fait violence à ces Serbes qui sont une partie du monde slave et pour lesquels les slaves de Russie éprouvent une sympathie profonde, il y a à craindre et à prévoir que la Russie entrera dans le conflit, et si la Russie intervient pour défendre la Serbie, l'Autriche ayant devant elle deux adversaires, la Serbie et la Russie, invoquera le traité d'alliance qui l'unit à l'Allemagne et l'Allemagne fait savoir qu'elle se solidariserait avec l'Autriche. Et si le conflit ne restait pas entre l'Autriche et la Serbie, si la Russie s'en mêlait, l'Autriche verrait l'Allemagne prendre place sur les champs de bataille à ses côtés. Mais alors, ce n'est plus seulement le traité d'alliance entre l'Autriche et l'Allemagne qui entre en jeu, c'est le traité secret mais dont on connaît les clauses essentielles, qui lie la Russie et la France et la Russie dira à la France :

*"J'ai contre moi deux adversaires, l'Allemagne et l'Autriche, j'ai le droit d'invoquer le traité qui nous lie, il faut que la France vienne prendre place à mes côtés."* A l'heure actuelle, nous sommes peut-être à la veille du jour où l'Autriche va se jeter sur les Serbes et alors l'Autriche et l'Allemagne se jetant sur les Serbes et les Russes, **c'est l'Europe en feu, c'est le monde en feu.** [...] »

# Doc C

## Ordre de mobilisation du 2 août 1914

# ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



# ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le Dimanche 2 Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

**1° à l'ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

**2° à l'ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

*Le Ministre de la Guerre.*



*Le Ministre de la Marine.*



**23/07** : ultimatum de l'Autriche à la Serbie.

**25/07** : la Russie déclare qu'elle soutient la Serbie.

**28/07** : l'Autriche déclare la guerre à la Serbie.

**1/08** : l'Allemagne déclare la guerre à la Russie.

**2/08** : les armées allemandes entrent en Belgique et au Luxembourg.

**3/08** : l'Allemagne déclare la guerre à la France

**4/08** : la Grande Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne

# Doc E

## Carte des alliances militaires en 1914

